

Les Verts en appellent à la CDU : il est grand temps de faire interdire l'AfD

écrit par Jean Schoving | 7 septembre 2025



La politicienne des Verts, Pegah Edalatian, voit la

démocratie menacée par l'AfD.

Appel à la CDU

« Il est grand temps » : Les Verts mettent la pression pour une procédure d'interdiction de l'AfD

La politicienne des Verts, Pegah Edalatian, voit la démocratie menacée par l'AfD.

[Fabian Busch](#)

Faut-il interdire l'AfD ? La CDU est sceptique et veut attendre dans un premier temps avant de décider. Les Verts tiennent cela pour une erreur.

Les Verts continuent à réclamer le lancement d'une procédure d'interdiction de l'AfD. « *La radicalisation croissante de l'AfD est une menace directe pour notre démocratie* », a dit la directrice politique des Verts, **Pegah Edalatian**, à notre rédaction. « *La CDU doit enfin prendre ses responsabilités et dégager la voie pour une décision du Tribunal constitutionnel fédéral* », poursuit Edalatian.

Au cours de ces derniers mois, la discussion avait pris une ampleur supplémentaire. Début mai, la Direction de la sécurité du territoire *Bundesamt für Verfassungsschutz* a classifié l'ensemble de l'AfD comme « assurément d'extrême droite ». **L'AfD a toutefois porté plainte contre – c'est pourquoi les autorités ont reporté à plus tard cette classification jusqu'à la clarification judiciaire.**

L'union CDU/CSU plutôt sceptique jusqu'à présent concernant cette interdiction de l'AfD

En Allemagne, seule la Cour fédérale peut décider en

matière d'interdiction d'un parti. La demande d'un examen peut être déposée soit par le Parlement, soit par le Conseil fédéral – le Bundesrat -, ou bien le gouvernement fédéral. Mais jusqu'à présent, des majorités correspondantes ne sont pas en vue.

Les ministres de l'Intérieur du gouvernement fédéral et des Länder veulent mettre en place un groupe de travail pour la poursuite du traitement de l'AfD – mais uniquement si la nouvelle classification par la Sécurité du territoire est confirmée judiciairement. **Le ministre fédéral de l'Intérieur, Alexander Dobrindt (CSU), est d'avis qu'une procédure d'interdiction serait apporter de l'eau au moulin des récits de victimisation de l'AfD.** Au lieu de vouloir interdire le parti, il faudrait le « dérégler » (« *wegregieren* ») du centre, avait dit Dobrindt l'année dernière.

Un membre CDU du Parlement à l'époque, Marco Wanderwitz, avait suggéré en automne 2024 une procédure pour au moins examiner la possibilité d'une procédure d'interdiction de l'AfD. Toutefois, il représente plutôt une position minoritaire au sein de son parti concernant cette affaire – et depuis les dernières élections, Wanderwitz ne fait plus partie du Bundestag.

Un sondage en Saxe-Anhalt fait sensation

Le SPD par contre peut très bien imaginer une démarche judiciaire contre l'AfD. En juin, le congrès fédéral du parti SPD s'était prononcé en faveur de l'examen d'une possible procédure. « *À partir du moment où la Sécurité du territoire affirme que c'est un parti assurément d'extrême-droite, les manœuvres tactiques ne sont plus de mise* », a déclaré le chef du parti, Lars Klingbeil.

Sa classification par la Sécurité du territoire et les discussions sur son interdiction n'ont manifestement pas

nui politiquement à l'AfD à ce jour. Dans les sondages à l'échelle nationale, le parti dépasse constamment les 20 pour cent.

Une attention particulière a été attirée ce jeudi par un sondage de l'institut de sondage d'opinion Infratest dimap en Saxe-Anhalt, sur demande de la radio MDR ainsi que des journaux *Mitteldeutsche Zeitung* et *Volksstimme*. Les élections parlementaires au Landtag ont lieu l'an prochain dans ce Land. Si elles intervenaient dès ce dimanche, l'AfD récolterait en Saxe-Anhalt 39 pour cent des voix – un record.

[Source](#)

Traduction de **Jean Schoving** pour Résistance républicaine